COMMUNE DE LA CLUSAZ

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

DONNEES INDICATIVES FOURNIES PAR LES GESTIONNAIRES DES SUP ET MISES A DISPOSITION PAR LA DDT74 SANS GARANTIE D'EXHAUSTIVITE NI D'EXACTITUDE

Mars 2017

N

ECHELLE 1/10 000°

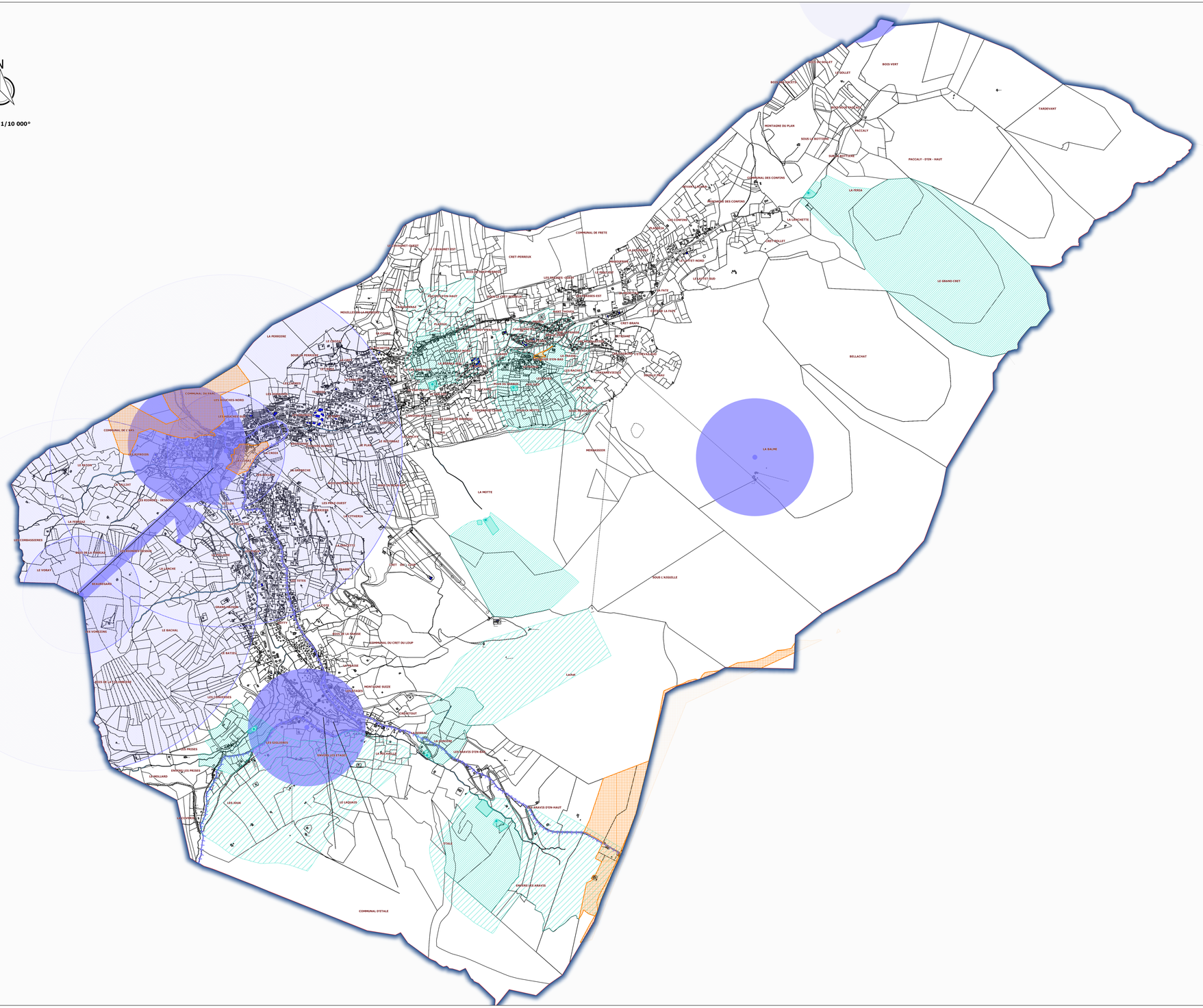

LEGENDE

PT1 - Transmissions radio-électriques, protection des centres de reception contre les perturbations électro-magnétiques

- Centre de réception
- zone de garde
- zone de protection

PT2 - Transmissions radio-électriques, protection des centres d'émission et de réception contre les obstacles

- Centre de réception

PT3 - Communications téléphoniques et télégraphiques, réseaux de télécommunications

- Zone d'exploitation

EL4 - Stations classées de sports d'hivers et d'alpinisme

- Zone de protection

PM1 - Prévention des risques naturels prévisibles

T2 - Téléphériques survol/pose dépose et entretien des câbles

- Zone de survol

AC2 - Sites et monuments naturels classés ou inscrits

- Site
- Enceinte du site

AS1 - Captages des eaux potables et minérales

- Captage

Périmètres de protection

- Protection Immédiate
- Protection Rapprochée
- Protection Eloignée
- Protection Eau Minrale